

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allai Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allai Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0037815

Optique *Ag 834* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : *2772* Société : *MAR*

Actif

Pensionné[e]

Autre : *?*

Nom & Prénom : *KADRI HASSANI Mohamed*

Date de naissance : *08.1.1973*

Adresse : *...*

Tél. : *0667117246* Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur ARAKI HOUESSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID - Tél. : 33.73.21

Cachet du médecin :

Date de consultation : *22 OCT. 2021*

Nom et prénom du malade : *KADRI HASSANI Mohamed* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *canal*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent[e] : *S. KIS*

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 OCT 2021	C	1	150.00	Docteur ARAGHOUSSAIN Naib Médecine Générale 16, Rue Okba Ben Nafaa BERRECHID - Tel : 33.73.21
03 NOV 2021	C	1	150.00	Docteur ARAGHOUSSAIN Naib Médecine Générale 16, Rue Okba Ben Nafaa BERRECHID - Tel : 33.73.21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ASMOUN Samir Docteur en Pharmacie Rue ASALAH Hay Al Nouah BERRECHID 05 22 32 84 04	03/11/2021	198.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

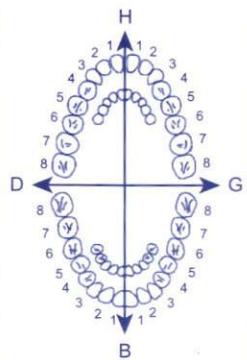
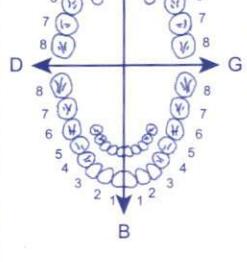
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX		
						
O.D.F PROTHESES DENTAIRES						
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE						
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: left;"> H 25533412 00000000 35533411 </td> <td style="width: 50%; text-align: right;"> 21433552 00000000 11433553 </td> </tr> </table>					H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553					
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession						
						
COEFFICIENT DES TRAVAUX						
MONTANTS DES SOINS						
DATE DU DEVIS						
DATE DE L'EXECUTION						

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

ORDONNANCE

Docteur ARAFI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Binou Nafie
BERRECHID - Tél.: 33.73.21

ASMOUN SIDI
Docteur en Pharmacie
Rue ASSALAM Hay Al Houa
Berrechid
05 22 32 8A 03 NOV. 2021

Le 03 NOV. 2021 à RADAI HASSANI Mohamed

O-LD-Nor. 20 mg **S.V.** 1000

à faire apr le 03
x 2 mois

LOT : 211112
EXP : 06/2024
PPV : 99,00DH

LOT N°

Docteur ABADI HOUSSAINI Najib
Medecine Générale
16, Rue Okba Binou Nafie
BERRECHID - Tél.: 33.73.21

LOT : 211108
EXP : 06/2024
PPV : 99,00DH

LOT N°

ASMOUN SIDI
Docteur en Pharmacie
Rue ASSALAM Hay Al Houa
Berrechid
05 22 32 8A 03